



UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER

TSE

Revue scientifique

Territoires, **S**ociétés & **E**nvironnement

**ACTES DU COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
EN HOMMAGE AU Pr ANDRE Salifou**

DEFIS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AU SAHEL :

*Dynamiques environnementale, sociale et économique, conjonctures géopolitiques,
crises sécuritaires et sanitaires*

CHALLENGES AND PROSPECTS FOR DEVELOPMENT IN THE SAHEL:

*Environmental, social and economic dynamics, geopolitical situations, security and
health crises*



Zinder du 28 au 30 Novembre 2022



Numéro Special
Volume 11
Janvier 2023

Presse Universitaire de Zinder
ISSN : 1859 - 5103

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER (NIGER)

Revue scientifique

*T*erritoires, *S*ociétés & *E*nvironnement

TSE

Photo de couverture: Prof. ANDRE Salifou, Crédit photo : Halima Roger/AS/ANP mai 2022

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

Numéro Spécial: Volume II

ISSN: 1859 - 5103

Janvier 2023

Note aux auteurs

La structure des articles se présente comme suit :

1.1 - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

1.2 - Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.)

1.3 - Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées) ;

- Lorsqu'il s'agit d'une publication collective : Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms du 1^{er} auteur Nom du 1^{er} auteur et *al. (en italique)* ; (année de publication, pages citées) ;

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Garba (1998, p. 223), est « d'ouvrir la porte de... ».

- Pour dire que..., I. M. Saley (1991, p. 2) écrit :

Veillez trouver ci-joint l'agenda provisoire du colloque. Il est susceptible de quelques petites modifications notamment en insérant les éventuels omis. Que tous ceux qui ont reçu une lettre d'invitation, après envoi de leur texte complet, vérifient leurs programmations pour les présentations. Si votre nom ne figure pas veuillez nous le signaler rapidement. Pour ceux qui ont manifesté le souhait d'intervenir en ligne un lien leur sera transmis mais leur présentation est fonction de leur inscription en s'acquittant des frais.

- Le directeur a raison, ...Ainsi qu'il le dit :

Les questions des conflits et de mobilité de la population sont aujourd'hui récurrentes en Afrique et à travers le monde. Cet axe propose de faire le diagnostic et de relancer le débat autour des différentes formes de conflits, des migrations et les mécanismes de leur gestion aux échelles locales et sous régionales. (S. Boureima, 1985, p. 105).

1.4 - Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

1.5 - Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

1.6 - Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les noms de tous les auteurs d'une publication collective doivent figurer (premier auteur et *al*, uniquement pour les citations dans le corps de texte).

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU (NIGER)

Faculté de Lettres et Sciences Humaines

Revue « Territoires, Sociétés et Environnement » TSE

Coordonnateur scientifique du Colloque :

Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey

Coordonnateur scientifique du Colloque adjoint :

Pr ZOURKALEINI Younoussi, Université André Salifou de Zinder

Membres du comité scientifique : Pr ALI Mahamane, Université de Diffa, Pr SANOUSI Samuila, Université Abdou Momouni, Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Momouni ; Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Momouni, Pr. YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Momouni, Pr BABAGANA ABBA Gambo, Université de Maiduguri; Pr MAHARAZU Yusuf, Bayero Universty of Kano, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé; Pr KADOUZA Padabô, Université de Kara, Pr OGOUWALE Euloge, Pr YABI Ibouraima, Université d'Abomey Calavi, Pr TCHOTSOUA Michel, Université de N'Gaoundéré, Pr DIOP Lamine, Université Cheik Anta Diop, Pr NDOUTORLENGAR Médard, Université de Sarh, Pr HAROUNA Mounkaila, Université Abdou Momouni, Pr YAHAYA Issoufou, Université Abdou Moumouni, Pr MAHAMANE Addo, Université Abdou Moumouni, Pr ZIBO Garba, Université Abdou Moumouni, Pr ABDOULAYE Mahaman Laoualy, Université Abdou Moumouni, Pr MANZOLA Abdou Salam, Université Abdou Moumouni, Pr YOUNOUSSI Zourkaleini, Université André Salifou, Dr HABOU Oumarou, MC, Université André Salifou, Dr DJANGRANG Man-na, MC, Université d'Ati, Dr BONKOUNGOU, Joachim, MC, IERA/Burkina, Dr ADAMOU Mahaman Moustapha, MC, Université Abdou Momouni, Dr MALAM ABDOU Badé, MC, Université Abdou Moumouni, Dr NAZOU MOU Yahaya, MC, Université Abdou Moumouni, Dr BOUBACAR Moussa, MC, Université Abdou Moumouni, Dr ZANGUINA Adamou, MC, Université Abdou Moumouni, Dr HAMADOU Hassane, MC, Université Abdou Moumouni, Dr IDRISSE Abdou, MC, Université Abdou Moumouni, Dr LAWALI Sitou, MC, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi; Dr YOUSSOUFA Issiaka, MC; Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Dr MOROU Boubé, MC, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Dr MOUSSA Mahamadou Sani, MC, Université Djibo Hamani de Tahoua, Dr SOULEY Kabirou, MC, Université André Salifou, Dr ILLOU Mahamadou, MC, Université André Salifou, Dr ADAMOU Harissou, MC, Université André Salifou, DICKO Abdourahamane, MC, Université André Salifou, MALAM ABDOU Moussa, MC, Université André Salifou, MOUSSA ISSAKA Abdoukader, MC, Université André Salifou, ABBA Bachir, MC, Université André Salifou, MAMADOU Ibrahim, MC, Université André Salifou, MALAM SOULEY Bassirou, MC, Université André Salifou, Dr ADO SALIFOU Arifa Moussa, MC, Université André Salifou, ADAMOU Abdoulaye, MC, Université André Salifou, Dr BARAO Madougou, MC, Université André Salifou, Dr, ADAMOU Harissou, MC, Université André Salifou, Dr ABDOU Harou, MC, Université André Salifou, Dr DILWANI Adamou, MC, Université André Salifou, Dr ZAKARI Mahamadou Mounir, MC, Université André Salifou de Zinder, Dr OUMAROU Issoufou, MC, Université André Salifou, Dr KIARI FOUYOU Hadiza, MC, Université de Diffa, Dr ABDOURAHAMANE ILLIASSOU Salamatou, MC, Université de Diffa, Dr RABIOU Maman Sani, MC, Université André Salifou, Dr SANI Mamane MC, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Dr MOUSSA DIONGOLE Hassane MC, Université André Salifou.

Comité d'organisation du colloque

Président : Dr SOULEY Kabirou, MC, Université André Salifou de Zinder.

Rapporteur : Dr MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, MA, Université André Salifou de Zinder.

Membres du comité d'organisation : Dr MALAM ABDOU Moussa, MC, Dr MAMADOU Ibrahim, MC, Dr ZAKARI Mahamadou Mounir, MC, Dr MALAM BOUKAR Awa Krou, MA, Dr ALOU Yacoubou, MA, Dr ABDOU Rabiou, MA, M. ABOUBACAR Abdoulaye, Dr MALAM ISSOUFOU Djardaye, A, Dr TCHAGNAOU Akimou, A, Dr GARBA Abdoul Azize, MA, Dr AMADOU MAGAGI Ibrahim, MA, Dr IBRAHIM YAHAYA Salissou, MA, Dr AYODELE ADEBAYO Allagbé, MA, M. MOUSSA Moumouni, M. GAMBO Moutari.



BP : 656 Zinder -
NIGER
Tél : (227) 20510920
www.uas.edu.ne

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès
**Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche**

Université de Diffa

BP : 78 Diffa - NIGER
Tél : (00227) 20540497
www.univ-diffa.ne

Nota Bene: Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue « Territoires, Sociétés et Environnement » (TSE)

CONTACT

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER (NIGER)

BP: 656 Zinder – NIGER - **Email** : colloqueuas@gmail.com
www.uas.edu.ne

© Copyright : UAS, 2023

Partenaires du colloque scientifique international Hommage au Pr André Salifou



COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ALZOUMA MAIYAKI Zoubérou, Université Boubacar Bâ de Tillabéry (Niger)
- ✿ Pr. BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé, (Togo)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. GALY KADIR Abdalkader, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ISSA DAOUDA Abdoul Aziz, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo)
- ✿ Pr. MAHAMANE LAOUALY Abdoulaye; Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. MAHARAZU Yusuf, Ado Bayero University, Kano (Nigeria)
- ✿ Pr. Mme GOZA Nana Aïcha, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Boureïma, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)
- ✿ Pr. ZOURKALEINI Younoussi, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Dr ABBA Seïdik, Journaliste, Enseignant-chercheur (France)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU Harou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU Idrissa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOURAHAMANE ILLIASSOU Salamatou, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. ABDOURAHAMANE TOURE Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABOUBACAR Zakari, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ADAMOU Abdoulaye, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ADAMOU Dilwani, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ADAMOU MAHAMAN Moustapha, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. BARAO Madougou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. BAHARI IBRAHIM Mahamadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-na, Université d'Ati (Tchad)
- ✿ MC. DJIBO Hassoumi, Université Boubacar Bâ de Tillabéry (Niger)
- ✿ MC. DJIBO Mamoudou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. HASSANE Bouba, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ILLOU Mahamadou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ISSA Chaibou, Université Dan Dicko Dankoulado de Maradi (Niger)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. LABO BOUCHE Abdou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. LAWALI Sitou, Université Dan Dicko Dankoulado de Maradi (Niger)
- ✿ MC. MAHAMAN Alio, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MALAM SOULEY Bassirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MATCHI ISSIAKA Issaharou, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. MOUSSA ISSAKA Abdoukader, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MOUSSA Mahamadou Sani, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)
- ✿ MC. OUMAROU Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TAFFA GUISSO Issaka, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. ZAKARI Mahaman Mounir, Université André Salifou de Zinder (Niger)

SOMMAIRE: VOLUME II

UNE REUSSITE AVEC L'ENGAGEMENT DE TOUS ET L'APPUI DE NOS PARTENAIRES _____	11
HABOU Oumarou _____	11
UN THEME FEDERATEUR POUR CINQ AXES DE REFLEXION _____	12
WAZIRI MATO Maman _____	12
LE NIGER DANS LA GEOPOLITIQUE REGIONALE ET INTERNATIONALE _____	13
DJIBO Mamoudou, Ph.D. _____	13
1 - L'INTROSPECTION D'UN SYSTEME EDUCATIF EN CRISE DANS LA PARENTHESE DU FLEUVE ET TALIBO, UN ENFANT DU QUARTIER D'ADAMOU IDE _____	21
ALGAMISS Mohamed ^{(1)*} , ISSOUFOU Abdou Moumouni ⁽¹⁾ et ADAMOU IDE Oumarou ⁽¹⁾ _____	21
2 - LES DESACCORDS ENTRE LE MOUVEMENT IZALA ET LES CONFRERIES MUSULMANES AU NIGER _____	30
TANKO MOUMOUNI Mahamadou ^{(1)*} _____	30
3 - LA PRATIQUE DE LA REGENERATION NATURELLE ASSISTEE POUR LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LES COMMUNES RURALES DE DOGONKIRIA ET SOUCOUCOUTANE AU NIGER _____	39
MAHAMAN Karimoune ^{(1)*} , TOUGIANI Abasse ⁽²⁾ et ADAM Toudou ⁽³⁾ _____	39
4 - AN INVESTIGATION ON FACTORS AFFECTING THE WRITING PERFORMANCE OF EFL SENIOR SECONDARY SCHOOL STUDENTS IN MARADI, NIGER REPUBLIC _____	52
MAIGUERO Abdou ^{(1)*} _____	52
5 - ANALYSE DES STRATEGIES D'ADAPTATION DES MARAICHERS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : CAS DE LA COMMUNE DE CAYAR AU SENEGAL _____	61
NDAO Mohamed Lamine _____	61
6 - CONTRIBUTION DES CULTURES DE SECONDE CHANCE DANS LES STOCKS ALIMENTAIRES DES RIVERAINS DE GOULBI MARADI DANS LA COMMUNE URBAINE DE GUIDAN ROUMDJI (NIGER) _____	71
OUMAROU Ibrahim ^{(1)*} , SOULEY Kabirou ⁽²⁾ et YAMBA Boubacar ⁽³⁾ _____	71
7 - POLITIQUE EDUCATIVE AU NIGER ET DIVERSITE CULTURELLE _____	81
YAHAYA SAÏDOU Abdoul Kader ^{(1)*} _____	81
8 - LA PHYSIQUE QUANTIQUE DANS LA DYNAMIQUE DE L'ELUCIDATION DES MYSTERES DE L'ATOME : L'INVENTION DE LA BOMBE ATOMIQUE ET DU NUCLEAIRE CIVIL _____	88
MAMANE DAN IRO Tanimoune _____	88
9 - ENJEUX FONCIERS ET STRATEGIES D'ACTEURS DANS L'ESPACE PERIURBAIN DE LA COMMUNE D'AVRANKOU (SUD BENIN) _____	105
TOGNON Mivossin Philippe ^{(1)*} , AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard ⁽¹⁾ et TOHOZIN Antoine Yves ⁽¹⁾ _____	105

10 - LES DETERMINANTS FAMILIAUX DE LA DEPERDITION SCOLAIRE AU SECONDAIRE PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS LA VILLE DE ZINDER (NIGER) _____	115
YAOUTCHI Moumouni ^{(1)*} et ZOURKALEINI Younoussi ⁽²⁾ _____	115
11 - LA MIGRATION FEMININE AU NIGER : UNE PRISE EN COMPTE TARDIVE DANS LES ETUDES MIGRATOIRES _____	126
MAHAMANE MOUSSA Charifatou ^{(1)*} et ABDOU YONLIHINZA Issa ⁽²⁾ _____	126
12 - DEMOGRAPHIE, SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIALE ET INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE DE GLAZOUÉ EN REPUBLIQUE DU BENIN _____	134
TCHAOU Ahognisso Gabin ^{(1)*} , TOHOZIN C. Aimé Bernardin ⁽¹⁾ , AGBO D. Prudence Camille ⁽¹⁾ , et SODONOUGBO F Martial ⁽¹⁾ _____	134
13 - CARTOGRAPHIE DES CONFLITS FONCIERS AUTOUR DES AIRES PARTAGEES DES COMMUNES DE (KANDI ET GOGOUNOU) ET (NIKKI ET KALALE) AU BENIN _____	146
DJAUGA Mama ^{(1et 2)*} , SINSIN Brice ⁽²⁾ , TCHAOU Sèvègni Brice ⁽³⁾ _____	146
14 - VIOLENCE ET DESINFORMATION : USAGES DES DISPOSITIFS SOCIOTECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (DISTIC) ET DE L'INTERNET AU NIGER _____	158
SILLIMANA Maman ^{(1)*} _____	158
15 - BEAUTE FEMININE, QUEL PRIX A PAYER ? _____	171
TIDJANI Kalou _____	171
16 - ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DE DRAINAGE DES EAUX DU PERIMETRE DE L'OFFICE DU NIGER : CAS DE LA ZONE DE MOLODO _____	178
KEITA Souleymane ^{(1)*} , TOURE Adama ⁽¹⁾ , ZAKARI Mahamadou Mounir ⁽²⁾ et SANOU Siaka ⁽³⁾ _____	178
17 - LE RENDEMENT ACADEMIQUE A L'UNIVERSITE DJIBO HAMANI DE TAHOUA : ENTRE CATEGORIE SOCIOECONOMIQUE DES PARENTS ET STATUT DES ETUDIANTS _____	191
MAHAMADOU Zakari ^{(1)*} _____	191
18 - IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR L'ELEVAGE DES RUMINANTS DANS LE BASSIN VERSANT DU LAC BAM AU BURKINA FASO _____	201
ZAN Amadou ^{(1)*} , BONKOUNGOU Joachim ⁽²⁾ , COMPAORE Jerome ⁽²⁾ et SAWADOGO Boureima ⁽¹⁾ , E. KOPOLA Richard ⁽¹⁾ _____	201
19 - ETUDES SUR LES PROCEDES DE SECHAGE DU COUSCOUS BEROUA DE TROIS VARIETES DE NIEBE AU NIGER _____	211
ISSOUFOU Amadou ^{(1)*} _____	211
20 - COMMUNICATION ET UTILISATION DES METHODES CONTRACEPTIVES : EXEMPLE DU DISTRICT SANITAIRE DE LA VILLE DE ZINDER _____	219
BOUBACAR ABARCHI Salissou ^{(1)*} _____	219
21 - TRADITION AND PEACE IN FLORA NWAPA'S EFURU: A WOMANIST PERSPECTIVE. ____	226
BOUKARY Saratou _____	226
22 - DECHEANCE ET PROMOTION DES VILLES DANS LA COLONIE DU NIGER : CAS DE ZINDER ET NIAMEY _____	232
MALAM ISSOUFOU Djardaye ^{(1)*} _____	232

23 - LES ART PLASTIQUES SAHELIENS AU SERVICE DE LA PAIX _____	243
HAMIDOU IDRISSE Moussa ^{(1)*} _____	243
24 - TURN-OVER ET DIVERSITE VEGETALE DE LA VALLEE DE GOULBI N’KABA, REGION DE MARADI, NIGER. _____	250
ILLO SOULEY Mahaman Hamissou ^{(1)*} , ADO Ali ⁽¹⁾ ; KAKA KIARI Boukar Kéllou ⁽³⁾ , MOUSSA MAMOUDOU Boubacar ⁽⁴⁾ , CHAIBOU Issa ⁽⁵⁾ et MAHAMANE Ali ⁽⁶⁾ , _____	250
25 - ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DE LA GESTION DES CONFLITS CONJUGAUX PAR LES AUTORITES COUTUMIERES DE LA VILLE DE ZINDER _____	264
ISSOUFOU ALI Sabiou ^{(1)*} et ZOURKALEINI Younoussi ⁽¹⁾ _____	264
26 - LES CLASSES PASSERELLES, UNE ALTERNATIVE EDUCATIVE POUR LES FILLES NON SCOLARISEES OU DESCOLARISEES PRECOCES DANS LA REGION DE TILLABERI (NIGER) _____	274
ADAMOUBASS Abdoussalam ^{(1)*} et ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar ^{(2)*} _____	274
27 - CARACTERISATION PHYSICOCHIMIQUE DES SOLS DES DUNES DEGRADEES DU SUD-EST DU NIGER _____	284
MALAM ASSANE Maigari ^{(1)*} , TIDJANI Adamou Didier ⁽²⁾ , AMBOUTA Karimou Jean Marie ⁽²⁾ , BIELDERS Charles Louis ⁽³⁾ et MAHAMANE Ali ⁽¹⁾ _____	284
28 - MISE EN ŒUVRE DU BILINGUISME FRANÇAIS-LANGUES NATIONALES AU NIGER : OU EN EST-ON DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ? _____	296
MAMANE Mamane Nassirou ^{(1)*} _____	296
29 - INTERACTIONS HOMME-GIRAFE DANS L’AIRE DE REPARTITION DE LA GIRAFE DE L’AFRIQUE DE L’OUEST (GIRAFFA CAMELOPARDALIS PERALTA, LINNAEUS, 1758) AU NIGER _____	305
HAMADOU Oumarou ^{(1)*} , AMADOU OUMANI Abdoulaye. ⁽¹⁾ , YACOUBA NAROUWA Hassane ⁽¹⁾ , MOROU Boubé ⁽¹⁾ et MAHAMANE Ali ⁽²⁾ _____	305
30 - LA PROBLEMATIQUE DE L’INTEGRATION DES ETATS AFRICAINS : ENTRE UNIVERSALITE DES REGLES DEMOCRATIQUES ET PARTICULARISME COMMUNAUTAIRE _____	319
OUMAROU Garba ^{(1)*} _____	319
ANNEXES _____	329

CARTOGRAPHIE DES CONFLITS FONCIERS AUTOUR DES AIRES PARTAGEES DES COMMUNES DE (KANDI ET GOGOUNOU) ET (NIKKI ET KALALE) AU BENIN

DJAOUGA Mama ^{(1et 2)*}, **SINSIN Brice** ⁽²⁾, **TCHAOU Sèvègni Brice** ⁽³⁾

(1) *Laboratoire de Cartographie, Télédétection et SIG (LaCarto), Ecole Doctorale Pluridisciplinaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

(2) *Laboratoire d'Ecologie Appliquée (LEA), Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

(3) *Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Expertise Environnementale et Développement (LATEED), Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

*Auteur correspondant : mama.djaouga@uac.bj, maloud75@gmail.com

Résumé

Le présent travail expose la problématique des conflits fonciers autour des couronnes nourricières des espaces périurbains des villes du Nord-est du Bénin face à la baisse drastique et les effets négatifs de la dégradation des ressources naturelles par l'agriculture. L'objectif est de cartographier les foyers de conflits autour des aires de parcours naturels soumises à de multiples pressions. La recherche documentaire, les enquêtes de terrain avec les approches (MARP et ECRIS) ; la cartographie participative et diachroniques à partir de l'imagerie satellitaire avec QGIS et Arc GIS ont été utilisés. Quatre types de conflits sont rencontrés dans les espaces périurbains : conflits liés à l'exploitation des pâturages (86 %) ; conflits liés aux points d'eau (76 %) ; conflits liés aux limites des terroirs et les conflits entre éleveurs transhumants et éleveurs locaux. Les conflits dans les périphéries proches (0-5 km) et les périphéries éloignées (15-20 km) sont les fréquents. Le règlement des conflits par les instances traditionnelles, administratives et juridiques est important. La réalisation des couloirs de passage à bétail et la sécurisation du foncier avec la délivrance des attestations de détention coutumière (ADC) aux éleveurs apparaissent comme une solution pour réduire les conflits dans les collectivités territoriales.

Mots clés : Cartographie, conflits, foncier, Kandi et Gogounou, Nikki et Kalalé

MAPPING OF LAND CONFLICTS AROUND THE SHARED AREAS OF (KANDI AND GOGOUNOU) AND (NIKKI AND KALALE) IN BENIN

Abstract

The present work exposes the problem of land conflicts around the peri-urban feeding grounds of the cities of Northeast Benin in the face of the drastic decline and the negative effects of the degradation of natural resources by agriculture. The objective is to map the conflict areas around the rangelands subject to multiple pressures. Documentary research, field surveys with the approaches (MARP and ECRIS); participatory and diachronic mapping from satellite imagery with QGIS and Arc GIS were used. Four types of conflicts are encountered in peri-urban areas: conflicts related to the exploitation of pastures (86%); conflicts related to water points (76%); conflicts related to land boundaries; and conflicts between transhumant herders and local herders. Conflicts in the close periphery (0-5 km) and the distant periphery (15-20 km) are the most frequent. The settlement of conflicts by traditional, administrative and legal authorities is important. The creation of livestock passage corridors and the

securing of land tenure through the issuance of customary ownership certificates (ADC) to herders appear to be a solution for reducing conflicts in the local communities.

Key words: Cartography, conflicts, land tenure, Kandi and Gogounou, Nikki and Kalalé

Introduction

En Afrique, les forêts sont en train d'être défrichées pour l'agriculture et les savanes sont souvent brûlées pour aider l'agriculture et le pâturage du bétail (I. Mazo, 2020). Face aux multiples pressions anthropiques que subissent les ressources naturelles dans les agroécosystèmes, le suivi de la végétation à partir des outils et techniques géospatiales s'est imposé comme une priorité pour les décideurs comme pour les scientifiques depuis la période de sécheresse (1970-1989), (S. Mamadou Adama, 2009 ; D. Sylla *et al.* 2019). En effet, les ressources naturelles du Bénin à l'instar des autres pays du Sahel subissent de plein fouet les conséquences des changements climatiques qui n'épargnent ni les activités agricoles, ni les activités agropastorales. Selon P. Lesse *et al.*, (2015), « *la culture extensive a favorisé la conquête d'immenses espaces naturels à des fins agricoles parfois au détriment des aires protégées et des aires de pâturage* ». Mais avec l'augmentation de la population et du cheptel bovin, des terres cultivées et des aléas climatiques au nord Bénin, les pâturages se font de plus en plus rares pour les éleveurs en quête de nourriture pour leur bétail. Aussi, l'engouement pour la cotonculture, la vulgarisation de l'attelage, participent à l'amenuisement de cette offre fourragère des pâturages qui est en nette diminution (I. Mazo, 2020). Pour L. Sacca *et al.* (2021), « *La pratique de l'agriculture et de l'élevage du bovin dans un terroir est sujette à de conflit s'il n'y a pas de normes préalablement établies par les acteurs eux-mêmes ou par les autorités sur le mode de gestion de ces ressources* ». Les éleveurs se voient contraints à la transhumance vers les zones humides à la recherche de pâturage pour les animaux. Or ces déplacements de troupeaux, en période hivernale, occasionnent des dégâts dans les champs qui entraînent souvent de violents conflits avec morts d'hommes entre agriculteurs et éleveurs. Ces conflits sont exacerbés par les nombreux éleveurs étrangers transhumants à la recherche de conditions favorables pour leurs troupeaux. Ce mouvement engendre des conflits entre les éleveurs et agriculteurs dont les principales causes sont liées aux non-respects des couloirs de transhumance et aux dégâts occasionnés aux champs et/ou aux récoltes. Les dégâts que causent ces conflits au Bénin sont d'ordre matériel et humain et finissent par des pertes en vie humaines. Selon S. P. Sougnabe (2002), « *Cette dynamique ne va pas sans poser des problèmes sociaux. Les relations entre les sociétés d'agriculteurs et d'éleveurs, précédemment marquées par un certain équilibre reposant sur la complémentarité sont devenues désormais conflictuelles et concurrentielles dans la gestion des ressources naturelles et de l'espace* ». Selon L. Goetschel et D. Péclard (2006), « *Le lien de causalité directe entre environnement et conflits n'a pas réellement de fondement empirique* ». Dans les périphéries urbaines aux alentours des villes de Kandi, Nikki, Gogounou, Kalalé des problématiques liées aux crises sociétales et environnementales sont dues aux concurrences pour la terre, l'eau et le sol. En effet, faute d'une politique gouvernementale d'aménagement appropriée, la concurrence entre les activités agropastorales et le phénomène urbain devient de plus en plus manifeste et causent des conflits. Les conflits nés de ces crises fourragères sont liés aux problèmes d'alimentation en eau pour le bétail. Quels sont les différents conflits identifiés en lien avec la baisse drastique du disponible fourrager et des diverses pressions sur les ressources naturelles ? Face à ce constat, la cartographie des conflits est indispensable afin de rechercher les stratégies nécessaires à la gestion des crises dans les collectivités. L'hypothèse de la présente recherche se présente comme suit : l'émiettement des aires de pâturages par les pratiques agricoles et au niveau des couloirs de passage et l'urbanisation causent des conflits entre les différents acteurs.

L'objectif de la présente étude est de cartographier les foyers de conflits autour des aires de parcours naturels soumises à de multiples pressions.

2. Matériel et méthodes

2.1. Milieu d'étude

L'étude s'est déroulée dans le Nord-est du Bénin, entre les parallèles 8° 45' et 11° 30' de latitude nord et les méridiens 2° 30' et 3° 45' de longitude est, plus précisément dans les communes de Kalalé, Nikki, Gogounou et Kandi (figure 1). Le secteur d'étude est compris entre la zone phytogéographique de transition guinéo-soudanienne (commune de Nikki et de Kalalé) et la zone phytogéographique soudanienne (commune de Gogounou et de Kandi). La zone de transition guinéo-soudanienne, se situe dans le district phytogéographique du Borgou-Sud.

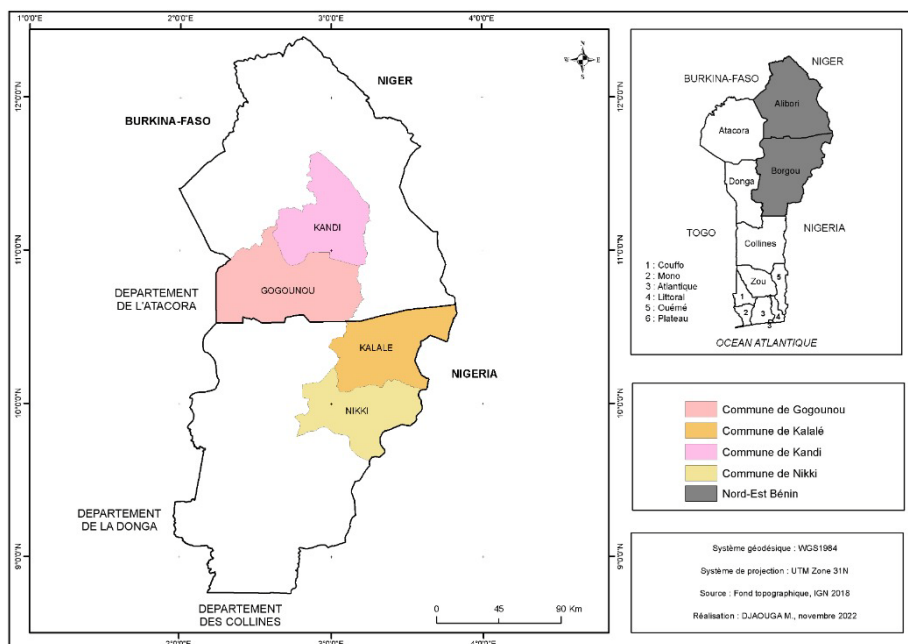


Figure 1 : Localisation du milieu d'étude

Le climat est de type tropical avec fusion de deux pics pluviométriques. La pluviométrie moyenne annuelle est d'environ 1200 mm. La zone soudanienne est située au-delà de la latitude 10°N, c'est-à-dire entre la commune de Gogounou et celle de Malanville. Le climat est de type tropical. Elle couvre le district phytogéographique du Borgou-Nord dont la pluviométrie annuelle est comprise entre 1000 mm et 1150 mm et le district phytogéographique de la Mékrou-Pendjari qui a une pluviométrie annuelle variant entre 900 mm et 1000 mm (climat de type tropical).

2.2. Méthodes de collecte de données et cartographie des conflits

Les travaux de terrain ont permis d'apprécier les réalités du cadre d'étude et de recueillir les données auprès des acteurs à la base. Le matériel suivant a été utilisé pour la cartographie participative :

- des papiers krafts pour reporter le vécu de population ;
- des marqueurs permanents de différentes couleurs pour dessiner les cartes par les populations ;
- un récepteur GPS (Global Positioning System) Garmin pour relever les coordonnées géographiques des foyers ou secteur conflictuel ;

- les logiciels (QGIS et Arc GIS) pour réaliser les cartes issues des données de terrain;
- un appareil photo numérique pour la prise des images. Les outils de collecte ont été utilisés (des questionnaires pour les enquêtes auprès des acteurs ciblés ; des guides d'entretien élaborés pour être administrés aux personnes ressources, aux autorités ou pour être utilisés en focus group ; une grille d'observation pour des observations participantes.

2.2.1 Echantillonnage et choix des périodes, des villages et des acteurs

120 personnes choisies à partir d'un échantillonnage raisonné (Tableau 1) ont été investiguées dans les quatre communes (Kandi, Gogounou, Nikki et Kalalé) à l'aide des outils : questionnaires, observation directe, focus f group et des guides d'entretien (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées par catégories socio-professionnelles

Catégories professionnelle	socio-	Kandi	Gogounou	Nikki	Kalalé	Total
Agriculteurs		8	8	8	8	32
Éleveurs		8	8	8	8	32
Agro-éleveurs		8	8	8	8	32
Personnes ressources vétérinaires CerPA, ATDA)		6	6	6	6	24
		30	30	30	30	120

Source : données de terrain, 2020

Les choix des acteurs et des villages ont tenu compte des activités menées par ces derniers notamment l'agriculture et l'élevage dans les périphéries immédiates (0-5 km) ; Dans les périphéries proches sur un rayon de (5-10 km) ; Dans les périphéries éloignées sur un rayon de (10-20 km).

2.2.2 Enquêtes proprement dites

Les approches quantitative et qualitative ont été privilégiées, compte tenu de la nature des informations recherchées. La Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) a été utilisée afin de pouvoir collecter sur le terrain une masse critique d'informations sur la nature et les caractéristiques des conflits et leurs impacts sur les ressources naturelles. Les investigations de terrain ont pris en compte (les saisons : saison sèche, saison pluvieuse), les activités agricoles, pastorales, et agro-pastorales (fin des récoltes des cultures vivrières et de rentes, petite transhumance, la grande transhumance et les fronts agricoles).

L'Enquête Rapide d'Identification des Conflits et des Groupes Stratégiques (ECRIS) a été aussi réalisée afin de déterminer les acteurs en conflit et les différents motifs à l'origine des conflits. Cette méthode a permis d'appréhender les conflits entre les groupes d'acteurs (agriculteurs/éleveurs/agro-éleveur) en vue de proposer un nouveau mode de gestion qui tienne compte des intérêts des différents acteurs.

2.3 Méthodes de traitement des données

2.3.1 Méthodes de traitement des données socio-économiques

Le taux de réponse des enquêtés par types de facteurs a été calculé suivant la méthode de (M. M. Seastrom, 2001) a pour formule : $f = (S/N) * 100$ avec f : taux de réponse au niveau des enquêtés (%), S : nombre de personnes ayant fourni une réponse par rapport à un facteur donné et N : nombre total de personnes enquêtées par catégorie.

2.3.2 Méthodes de traitement des données cartographiques

Les données d'inventaires géolocalisés des secteurs d'intérêts en conflits ont été téléchargées et traitées pour produire les cartes de foyers de conflits.

L'interprétation des images Landsat de 1978, 1995 et 2006 ont permis d'analyser la dynamique des terres de parcours et de suivre l'évolution de la capacité potentielle de charge agro-démographique en 1978, 1995 et 2006 dans les périphéries des communes.

3. Résultats

3.1. Dégradation des terres de parcours dans les communes Nikki-Kalalé, Kandi et Gogounou en 1978, 1995 et 2006

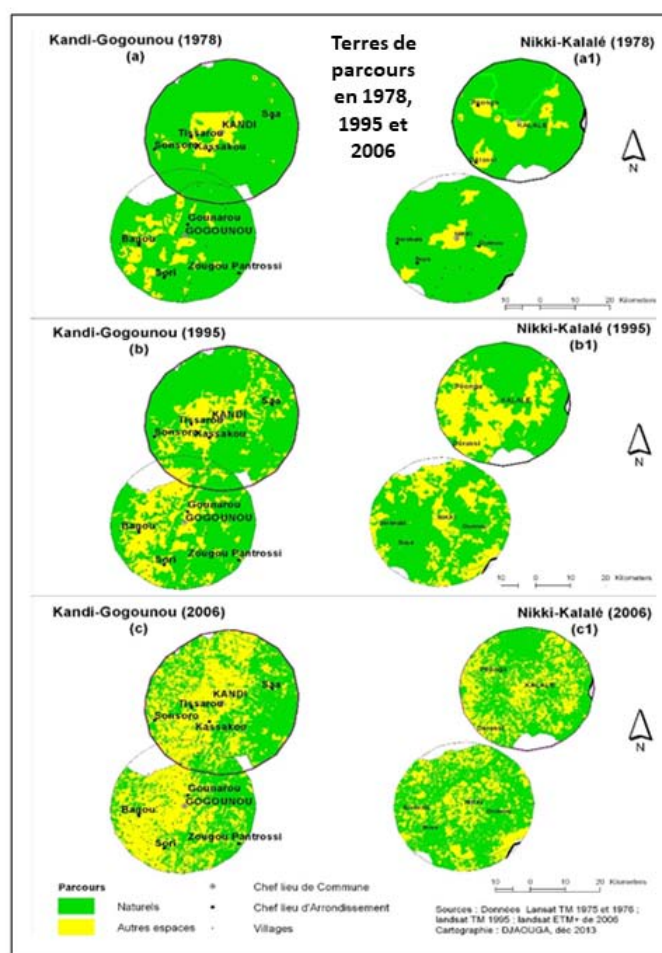


Figure 2 : Evolution des parcours naturels dans les périphéries des communes d'étude

Les figures 2 présentent les proportions en termes de parcours naturels et autres espaces dans les périphéries des communes d'étude. De l'examen cette figure 2, il convient de retenir que les parcours naturels (savanes, forêts galeries, forêts claires et savanes boisées) ont connu une tendance à la baisse. Ils ont régressé de 1978 à 2006. Ces parcours naturels sont passés en moyenne de 88 ± 3 % à 53 ± 9 % des superficies de toutes les périphéries. Cette dynamique montre les différentes pressions sur les formations naturelles.

3.2 Pressions sur le foncier agricole

La figure 3 présente l'évolution de la capacité potentielle de charge agro-démographique des périphéries entre 1978 et 2006 dans les périphéries des communes d'étude.

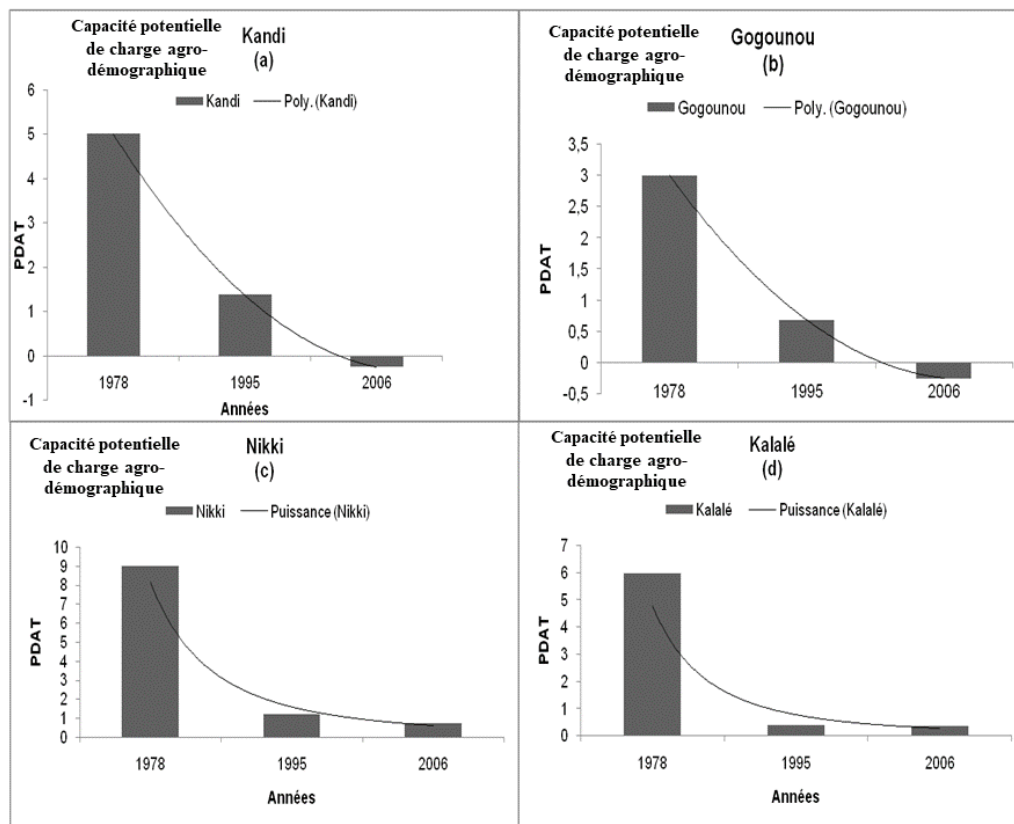


Figure 3 : Evolution de la capacité potentielle de charge agro-démographique en 1978, 1995 et 2006 dans les périphéries des communes

De l'examen de la figure 3, il ressort que les capacités potentielles de charge agro-démographiques connaissent une évolution régressive dans les périphéries depuis déjà les années 1995 dans les différentes communes. Par la suite, on conclut que les périphéries des communes connaissent de sérieux problèmes de gestion des terres occasionnant des conflits.

3.3. Cartographie des conflits autour des couronnes nourricières des communes de Kandi, Gogounou, Nikki et Kalalé

Les conflits autour des couronnes nourricières sont divers et dépendent des ressources exploitées par les différents acteurs.

3.3.1 Typologie des conflits autour des couronnes périurbaines de communes

Les conflits naissent du fait de l'état de promiscuité concurrentiel des activités d'élevage et d'agriculture dans les communes d'étude. La pression sur les ressources dans les périphéries devient de plus en plus forte à cause de l'augmentation de la taille de la population qui induit une occupation large des terroirs villageois. Les manifestations des conflits sont diversifiées. Quatre types de conflits sont rencontrés dans les périphéries du milieu d'étude.

- Conflits liés à l'exploitation des pâturages

D'après les enquêtes de terrain, 86 % des éleveurs-agriculteurs ont affirmé que les conflits liés à l'exploitation des pâturages sont les plus récurrents. Ils naissent de l'empiètement sur les terres de parcours, des aires de pâturage et des couloirs de passage. En effet, lors de la recherche de terres cultivables fertiles par les agriculteurs pour leur culture, ils occupent des couloirs de passage par leurs diverses cultures. Ils empiètent donc sur les couloirs délimités pour le bétail. Mais aussi lors de la petite transhumance de type sédentaire, appelé *Douroumondji* en fulfulde et la grande transhumance, mouvement de type nomade, appelé *Théoodi* en fulfulde, les éleveurs laissent parfois leur troupeau dans les champs des agriculteurs. Cette situation engendre des conflits dont les principaux acteurs sont les agriculteurs, les éleveurs-agriculteurs.

- Conflits liés à l'exploitation des points d'eau

Concernant les conflits liés à l'exploitation des points d'eau, d'après les investigations de terrain, 76 % des enquêtés reconnaissent que les points d'eau sont sources de conflit. Le barrage de Diguissou, par exemple, à Gogounou et ceux de Nikki et de Kalalé sont exposés à ces conflits. En effet, l'usage concurrentiel de l'eau par les populations riveraines pour les usage domestique, le bâti, le maraichage d'une part et les éleveurs pour l'abreuvement du bétail d'autre part créer des situations de conflit. Ces conflits sont fréquents à Nikki, Kalalé et Gogounou.

- Conflits entre agriculteur et éleveurs et entre éleveurs transhumants et éleveurs locaux.

75 % des agriculteurs ont affirmé que pendant la saison pluvieuse, les éleveurs laissent leur bétail saccager les cultures des agriculteurs. Pour 70 % des éleveurs, c'est la pénurie d'eau et de pâturage qui les obligent à faire déplacer leurs animaux sur de grandes distances. Par contre, 5 % des éleveurs se déplacent pour des raisons de sécurité et de pâturage et 2 % des éleveurs pour des raisons d'épizooties et de pâturages.

- Conflits liés aux limites des terroirs à cause de l'évolution des fronts agricoles

Par rapport aux conflits liés aux limites des communes, ils naissent avec l'évolution et de la multiplication des fronts agricoles dus à la croissance de la population agricole dans les villages des communes de Kandi, Gogounou, Nikki et Kalalé. D'après les investigations de terrain, en 2009, il y a eu des conflits sanglants entre les populations de Boradarou (Gogounou) et celles de Kpadé (Kandi), surtout par rapport aux limites des parcelles. La figure 4 présente la carte montrant les différents foyers de conflits dans les communes de Kandi -Gogounou.

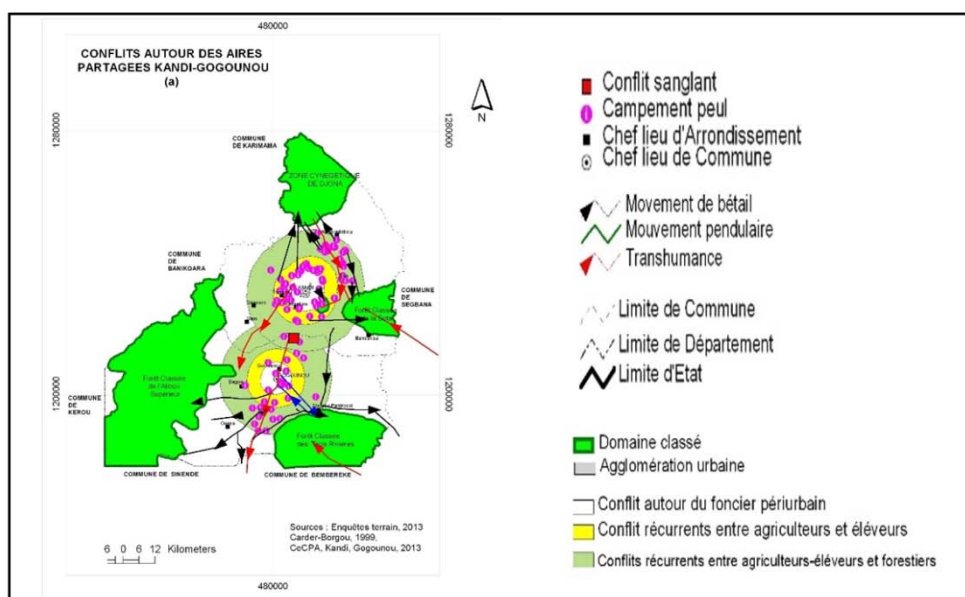


Figure 4 : Foyers des conflits dans les communes de Kandi et Gogounou

De l'examen de la figure 4, les conflits sont plus constatés dans les périphéries proches (0-5 km) et les périphéries éloignées (10-20 km). Ces conflits sont liés à l'évolution des fronts agricoles des villages limitrophes des communes. En 2009, le conflit sanglant qui a opposé Borodarou, village de Gogounou) et Kpadé, village limitrophe de Kandi dénote du fait que les chefs de terre pensent que leur territoire va au-delà des limites de l'autre. En l'absence d'une matérialisation, le problème demeure. Les conséquences immédiates de ces conflits fonciers sont le retrait des terres du système de production. Sur le plan de l'élevage, les conflits ont provoqué le départ des éleveurs vers d'autres contrées. La figure 5 présente la carte montrant les différents foyers de conflits dans les communes de Nikki et Kalalé.

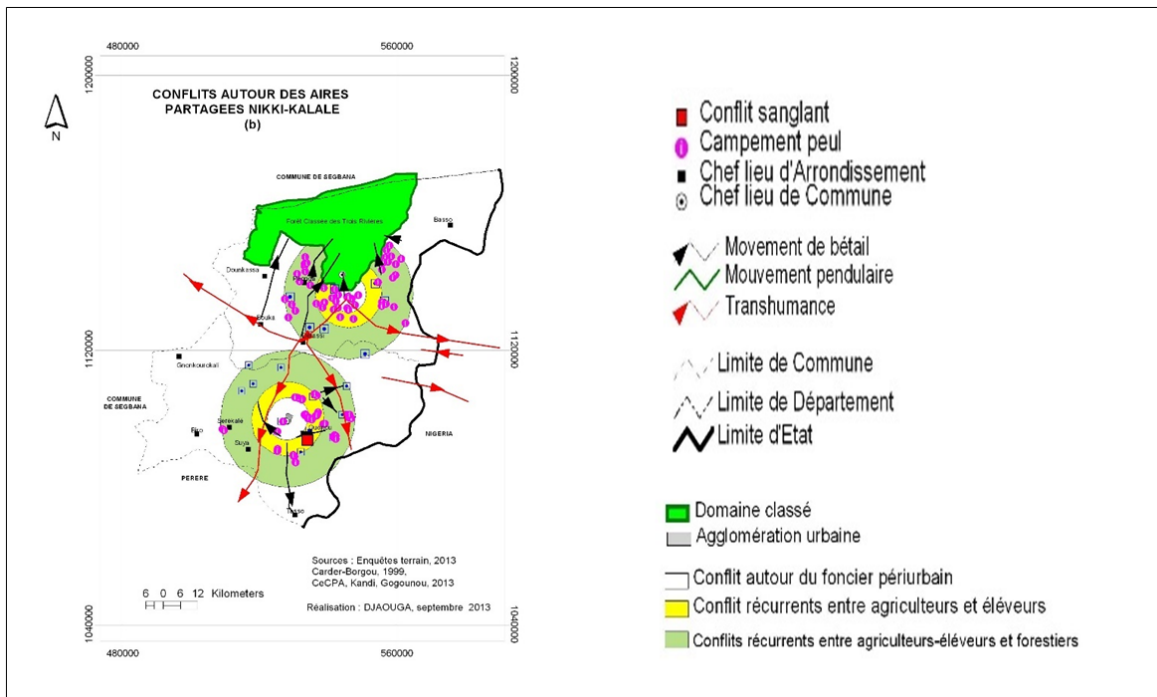


Figure 5 : Foyers des conflits dans les communes de Nikki et Kalalé

Dans le secteur de Nikki- Kalalé, il ressort de l'analyse de la figure 5 que les mouvements pendulaires du bétail causent des conflits quand les éleveurs laissent leurs troupeaux dans les champs ou quand le troupeau saccage les résidus de récoltes des paysans. D'après les investigations de terrain le cas le plus éloquent concerne le conflit entre éleveurs et agriculteurs à Ouénou (Nikki) où les premiers éleveurs ont quitté l'arrondissement en 2007, suite à un différend les opposant aux agriculteurs. Ces situations conflictuelles amènent certains éleveurs à quitter leur terroir pour s'installer sur des terroirs limitrophes vers le sud du pays ou dans la région de Djougou, Togo, Ghana.

3.4 Modes de règlement des conflits

Les modes de règlement des conflits varient suivant l'ampleur des dégâts et les acteurs mis en jeu. Ainsi, les institutions de règlement des conflits sont traditionnelles, locales, communautaires ou étatiques.

3.4.1 Instances de règlement des conflits fonciers

Dans les couronnes nourricières des communes, deux catégories d'instances de gestion foncière cohabitent dans le règlement des conflits du milieu d'étude. Le droit traditionnel avec l'autorité du chef de terre (garant des terres communautaires), appelé Tem Sunon chez les Barutumbu de Nikki et

Kandi, le chef peul (Rouga et Garso) de la communauté fulfuldè, et le droit moderne qui place les exploitants des terres en situation de responsabilité vis-à-vis des ressources et de leurs exploitations. Trois instances sont consultées pour le règlement des différends entre les acteurs en conflits. Il s'agit des autorités traditionnelles et administratives et judiciaires. En ce qui concerne les institutions judiciaires, elles sont contactées au besoin, dans les cas extrêmes (suicide, homicide, meurtre, litige, etc.).

3.4.2 Mode de règlement des conflits par les autorités traditionnelles

Le règlement des conflits fonciers se fait le plus souvent à l'amiable par les sages (chef de terre, chef de village, ou avec le Rouga, chef de la communauté fulfuldè) sur la base de la coutume entre les protagonistes (éleveurs /agriculteurs). Les parties recourent à l'arbitrage du comité de gestion des conflits à l'échelle communale, en cas de crise entre communautés Bariba et fulfulde, ou entre les Boo et Peul à Kalalé, et ou entre Dendi et Bariba. Les pouvoirs fonciers étaient jadis détenus exclusivement par les instances traditionnelles *le tem sunon*.

3.4.2 Mode de règlement des conflits par les autorités communales

C'est le mode de règlement qui fait appel à un comité élargi des autorités communales (Mairies, CeCPA, UDOPER, Gendarmerie/Police). C'est le cas des conflits, entre acteurs, donnant lieu à un suicide. Les populations avertissement la gendarmerie qui fait les constats en présence du représentant de chaque groupe d'acteurs détenant une parcelle de pouvoirs légitimés par des dispositions traditionnelles. Il est ensuite établi des procès-verbaux par les services de sécurité publique (gendarmerie et police) et des rapports de constat par les institutions techniques chargées des constats (CeCPA et Centre de Santé) comme sources officielles de renseignement sur les conflits gérés. Les instances judiciaires sont alors saisies pour l'application du droit moderne dans ledit règlement.

3.4.3 Mode de règlement des conflits par les instances judiciaires

Quand les conflits dépassant les compétences des autorités traditionnelles et administratives, ils sont portés devant les hautes instances judiciaires, en passant d'abord par la police et les gendarmeries des communes. D'après les investigations de terrain, le tribunal de première instance de Kandi a enregistré entre 2005 et 2007, les cas suivants : revendication de droits de propriété (84 cas) ; - réclamation de dommages et intérêts (12 cas) ; - et réclamation de terrain (2 cas). Les plaignants proviennent de divers horizons. Il s'agit notamment des villages de Kandi (Gbangounou, Sonsoro, Dodopanè, Monsi-Beporo, Kassarou, Koutakroukon, Madina, Gando goubou, Madina, Pédè, Podo), de Gogounou (Sori). En effet, l'expropriation des terres des éleveurs anciennement installés (30 ans et plus) est un fait marquant des rapports fonciers entre les acteurs (agriculteurs et éleveurs). La terre devient désormais objet d'un enjeu multiple.

Chaque groupe socio-culturel ou chaque catégorie socio-professionnelle développe des stratégies de conquête foncière en vue de préserver les intérêts spécifiques de son mode de production.

3.4.5 Couloirs de passage et appropriation des attestations de détention coutumières (ADC) : une solution pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs

D'après les investigations de terrain, en janvier 2020, l'équipe technique de la coopération Suisse (Swisscontact-LARES), conjointement avec le projet Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR) et l'UDOPER (Unions Départementales des Organisations

Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants ont procédé à la réception définitive de quatre couloirs de passage à bétail afin de faciliter le transport du bétail vers les marchés et la transhumance. Il s'agit notamment du :

- ✓ Couloir de passage de Sorsoro à Kandi, long de 10 km.
- ✓ Couloir de passage de Sori - Petit Paris de 27 km de long à Gogounou.
- ✓ Couloir de passage de Dérassi, long de 20 km à Kalalé ;
- ✓ Couloir de passage de Guessoubani d'une longueur de 12 km à Sinendé ;

Il faudra noter que la plupart des couloirs de passage réalisés dans le cadre du projet PASDeR échouent soit sur des forages agropastoraux munis d'abreuvoirs réalisés pour faciliter la mobilité des animaux et des éleveurs. Ces couloirs serviront d'itinéraire pour motiver entre autres la recherche de pâturages et de points d'eau. Cet état de fait va permettre de réduire significativement les conflits entre éleveurs et agriculteurs et faciliter l'accès aux marchés à bétail des communes de Kandi, Gogounou, Kalalé. La détention d'attestation de détention coutumière appelée ADC pour la sécurisation du foncier chez les éleveurs pourra permettre de prévenir les conflits fonciers.

4. Discussion

5. I Conflits fonciers autour des ressources en eau et les aires de pâturages

La réduction de terres de parcours pour l'élevage au Bénin et dans les pays du Sahel est à la croisée des activités rurales (agriculture, élevage) et des activités urbaines (industries et services). La multiplicité des acteurs autour de l'utilisation des ressources naturelles soulève la question de l'accès à la terre et à l'eau qui constituent des facteurs de production pour les uns et les autres. Les mutations spatiales qui affectent de tels facteurs engendrent des effets pas toujours désirables qui se traduisent par une crise foncière et un manque chronique de fourrage pour l'élevage auxquels il convient de trouver des solutions alternatives pour un développement durable. Quatre types de conflits ont été identifiés dans les communes de Kalalé, Gogounou, Nikki et Kalalé : conflits liés à l'exploitation des pâturages, conflits liés à l'exploitation des points d'eau, conflits entre agriculteurs, éleveurs et entre éleveurs transhumants et éleveurs locaux ; les conflits liés aux limites des terroirs à cause de l'évolution des fronts agricoles. Les dégâts causés par ces conflits sont des dégâts dans les champs qui entraînent souvent de violents conflits avec morts d'hommes. Plusieurs auteurs sont parvenus à la même conclusion dans les périphéries des aires protégées et aires classées en proie à des rivalités entre ces deux types d'acteurs. B. Sabi Ilou (2018) dans les périphéries du Parc W à Kandi, a montré à travers la cartographie des conflits d'usage autour des services écosystémiques dans la réserve de biosphère transfrontalière du W au Nord-Benin, les différents types de conflits : les conflits entre forestiers et braconniers ; conflits entre les agriculteurs ; conflits entre agriculteurs et forestiers ; conflits entre agriculteurs et éleveurs ; conflits entre éleveurs et forestiers dans le Parc W ; conflits entre éleveurs et animaux sauvages ; Conflits entre éleveurs et animaux sauvages ; Conflits entre agriculteurs et animaux sauvages. La question du droit de propriété relatif aux pâturages, à l'eau et aux espaces cultivés est la vraie raison de ces conflits. Ces faits constituent des indices de l'ampleur grandissante de la crise fourragère à laquelle les éleveurs des périphéries urbaines sont confrontés. Ils ont développé des stratégies d'adaptation comme le recours aux résidus de récolte, le pâturage aérien dans les aires classées, voire l'émigration définitive. Les mêmes stratégies ont été proposées par H. (D.A.H. Djaouga Boubakar *et al.*, 2021). Les réserves foncières du terroir, constituées d'aires de pâturages, de jachères et de parcelles vivrières sont transformées en partie en espace de construction

ou en infrastructures urbaines. Des vergers sont rasés par des bulldozers lors de l'ouverture de voies nouvelles à la périphérie des villes. Cette réduction des terres agropastorales constitue pour les éleveurs une contrainte majeure au développement de leurs activités. Dans ces espaces, l'état de promiscuité obligée des activités d'élevage et d'agriculture, associé à la crise foncière, accentuent les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans les périphéries urbaines, 86 % des éleveurs ont affirmé que les conflits liés à l'exploitation des pâturages sont les plus récurrents. Ils naissent de l'empiètement des champs sur les terres de parcours et les couloirs de passage. A l'opposé, les trois quarts (75 %) des agriculteurs ont affirmé que, même pendant la saison pluvieuse, les éleveurs laissent délibérément le bétail saccager leurs cultures. La source des conflits entre éleveurs et agriculteurs est le préjudice causé par le bétail aux agriculteurs dans les champs.

Conclusion

Les conflits d'usage autour des ressources (eau, pâturage) à cause de la faiblesse des ressources disponibles pour le fourrage servant à l'alimentation du bétail dans les systèmes agropastoraux peuvent être réglés par les instances traditionnelles, administratives et juridiques. La cartographie multi-date des terres de parcours sur un rayon de 20 km dans les communes de Kandi, Gogounou, Nikki et Kalalé a révélé une régression des terres de parcours naturelles alors que les formations anthropiques (cultures et jachères, bâti) ont évolué avec pour effet la raréfaction du fourrage. La mise en place de documents de planification (SDAC, PDU) au niveau des collectivités territoriales définissant les différentes affectations du sol peut aider à mieux sécuriser le foncier pastoral et les ressources naturelles tout en réduisant les conflits entre les différents acteurs. La cartographie parcellaire autour des couloirs de transhumance par les SIG et l'implémentation d'une base de données des présumés propriétaires autour des couloirs de passage, la recherche des attestations de détentions coutumières (ADC) par les éleveurs peuvent aider à prévenir les conflits dans les collectivités territoriales.

Références bibliographiques

- DJAUGA BOUBAKAR D. A., KOTCHONI A.R et AFOUDA A. S., 2021, « Elevage pastoral et organisation de l'espace à Karimama », *Revue Environnement et Dynamique des Sociétés*, Niger, pp. 188-206.
- GOETSCHER L., et PECLARD D., « Les conflits liés aux ressources naturelles. Résultats de recherches et perspectives », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 25-2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, consulté le 28 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/255>
- GOETSCHER L., Péclard D., 2006, « Les conflits liés aux ressources naturelles. Résultats de recherches et perspectives ». *Annuaire suisse de politique de développement*, Vol. 25, n°2 13p. <http://aspd.revues.org/255>.
- MAMADOU ADAMA S., 2009. *Évolution récente du climat et de la végétation au Sénégal (cas du Ferlo)*. Thèse de doctorat, Université Jean Moulin Lyon 3, LCRE UMR 5600 CNRS. 410 p.
- MAZO, I., 2020, *Dynamique spatio-temporelle de la biomasse aérienne ligneuse et estimation du stock de carbone dans la forêt classée de Goungoun est ses terroirs riverains au Nord-Bénin*. Thèse de doctorat, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ; 277p.

- MBAIOGAOU M., RÖMER M., JENISCH T., 2011, « Pastoralisme, facteur d'intégration ou de désintégration sociale : analyse des conflits entre éleveurs et cultivateurs au Tchad ». *Actes colloque national de N'Djaména*, Tchad, p.150-157.
- POLET F. 2008 La prolifération des conflits socio-environnementaux au sud <http://www.cetri.be/spip.php?article 921 02p> (28 février 2008).
- SABI LOLO I.B., TOKO IMOROU I., VIGNINO T., THOMAS O., 2018. « Cartographie des conflits d'usage autour des services écosystémiques dans la réserve de biosphère transfrontalière du w au Nord-Benin », *MELANGES en hommage aux Professeurs THOMAS Omer*, DGAT, UAC, p.391-398
- SACCA L., IDRISOU L., SIDI IMOROU H., BACO M. N., 2016, « Analyse de l'Elaboration et la Mise en Œuvre de la Politique de Gestion Participative des Ressources Agropastorales dans la Commune de Karimama » *Annales de l'Université de Parakou* , Volume 6, Numéro 1, p.67-74
- SEASTROM M. M., 2001, « Taux de réponse comme outil de gestion de la qualité des données ». *Recueil du symposium de statistique au Canada*, p.542-601
- SOUGNABE P., 2011, « Pastoralisme en savane tchadienne : de l'intégration sociale aux conflits d'usage ». *Acte de Colloque*, Ndjamenana, Tchad, pp 42-49.
- SOUGNABE S. P., 2003. « Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad », *Acte de Colloque*, Garoua, Cameroun, 8p.
- SYLLA D., BA T., DIALLO M., MBAYE D.T., DIALLO A., PEIRY J. L., GUISSÉ A., 2019, « Dynamique de l'occupation du sol de la commune de Tèssékéré de 1984 à 2015 (Ferlo Nord, Sénégal) ». *Journal of Animal & Plant Sciences*, Vol.40 (3): 6674-6689. <https://doi.org/10.35759/JAnmPISci.v40-3.2>